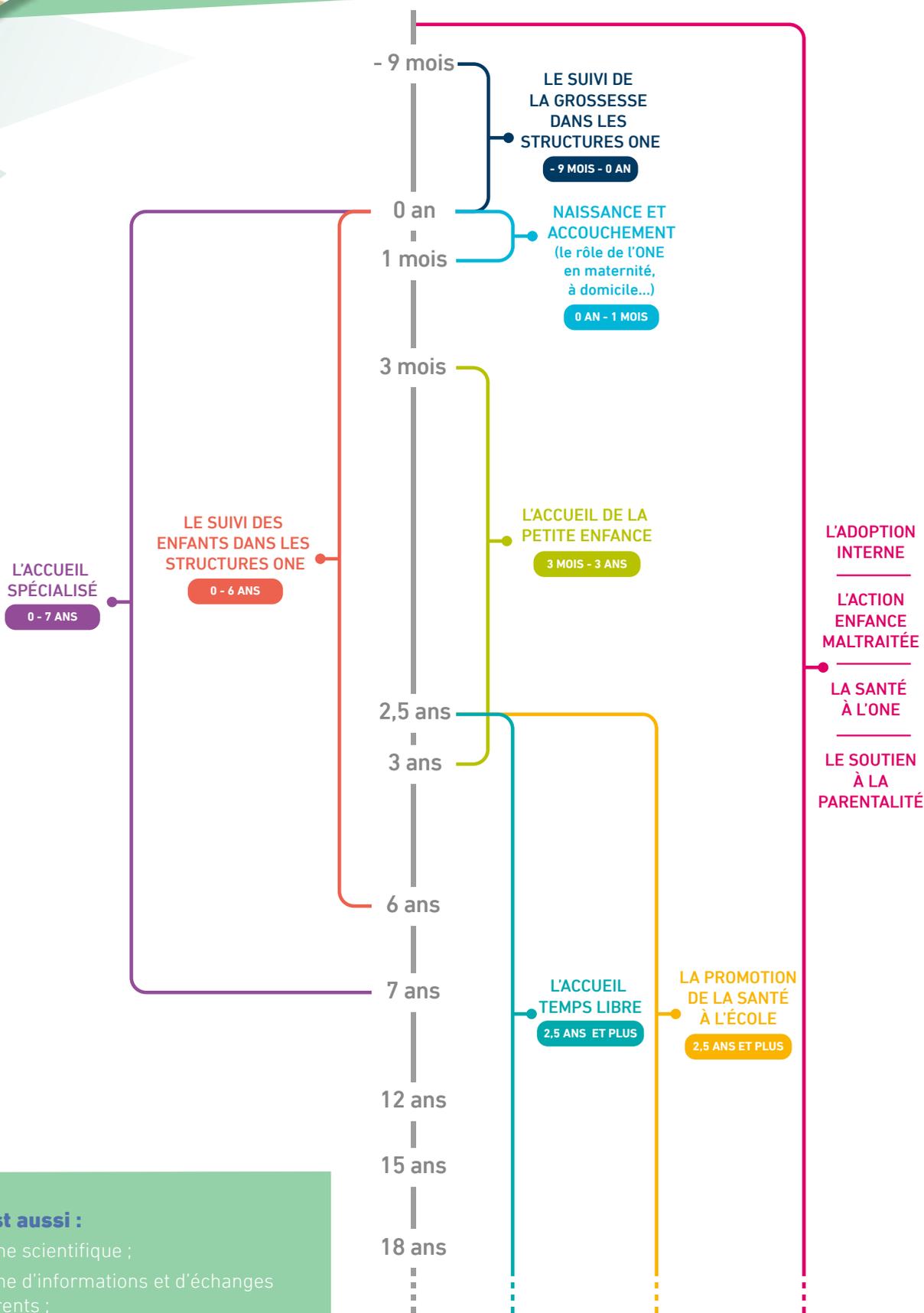




L'ORGANISATION DE L'ONE

Les temps d'action



Et l'ONE c'est aussi :

- un organisme scientifique ;
- un organisme d'informations et d'échanges pour les parents ;
- un organisme assurant la formation continue des professionnels du secteur ;
- ...

Gestion de l'institution

Organisme d'intérêt public doté de la personnalité juridique, l'Office est un parastatal de type B, ce qui signifie qu'il dispose d'une autonomie de gestion, tout en restant sous la tutelle du Ministre de l'enfance.

Le Conseil d'administration (CA) est l'organe central de gestion de l'Office.

Il a notamment pour compétence de définir la politique de l'ONE, de statuer sur les propositions émises par l'administration quant à la gestion de l'Office, d'approuver le Contrat de gestion, le budget, les comptes annuels, d'approuver les avis rendus au Gouvernement, etc.

Les membres du CA (six membres effectifs) sont nommés, pour la durée d'une législature, par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en fonction de la repré-

sentation proportionnelle des groupes politiques reconnus au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (en application de la clef d'Hondt). Sont également invités aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultatives : le Président du Conseil d'avis, celui du Conseil scientifique ainsi que la Coordinatrice de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ). En outre, lorsqu'il y a un point relatif à la programmation des milieux d'accueil, la présidente du Comité de programmation y est aussi invitée. Assistent également aux séances, l'Administrateur général de l'ONE, un secrétaire désigné au sein du personnel de l'Office et deux Commissaires du Gouvernement.

1. CONSEIL D'ADMINISTRATION (SITUATION AU 30/06/2018)

PRÉSIDENTE	Madame Claudia CAMUT	Présidente du Conseil d'administration de l'ONE Directrice Relation affiliés, Marketing et Logistique de la Mutualité Solidaris de Mons – Wallonie picarde
Vice-Président-e-s	Madame Elisabeth DEGRYSE	Secrétaire Nationale de l'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
	Monsieur Philippe DELFOSSE	Administrateur Délégué asbl CEMôme Administrateur Délégué asbl Espaces Enfance
	Monsieur Jean-Pierre MARIQUE	Président du Fonds Houtman Conseiller communal à Aiseau-Presles Chimiste retraité de Solvay
MEMBRES	Madame Violaine HERBAUX	Echevine de l'Enseignement, de la Petite Enfance et de la Mobilité à Silly Conseillère au Centre Jean Gol
	Madame Anne JANSSEN	Hospital Management Unit Coordinator-Médecins sans frontières
COMMISSAIRES DU GOUVERNEMENT	Madame Gaëtane CONVENT	
	Monsieur Marc FOCROULLE	
INVITÉS PERMANENTS	Monsieur Philippe ANDRIANNE	Président du Conseil d'avis
	Monsieur Jean-Pierre SCHAAPS	Président du Conseil scientifique
	Madame Anne-Marie DIEU	Coordinatrice a.i. de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

Application du décret portant sur la transparence des Organismes Publics (M.B. du 14/08/2003). Vous trouverez ci-dessous, à titre indicatif, les montants annuels relatifs à chaque poste au 31 décembre 2017.

FONCTION		MONTANTS BRUTS
Benoît PARMENTIER ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL	De Janvier 2017 à Décembre 2017	133 719,18
PRÉSIDENTE	De Janvier 2017 à Décembre 2017	32 099,00
VICE-PRÉSIDENT(E)S	De Janvier 2017 à Décembre 2017	23 227,50
MEMBRES *	De Janvier 2017 à Décembre 2017	1 866,20
<i>* Les différents montants sont dû au taux de présence en séance</i>	De Janvier 2017 à Décembre 2017	2 276,36

2. Comités subrégionaux (Situation au 30/06/2018)

Six Comités subrégionaux répartis sur les six zones géographiques correspondantes à chaque administration subrégionale constituent des organes de gestion décentralisés venant en appui au Conseil d'administration (CA). Un Comité subrégional est composé de maximum neuf membres nommés par le CA sur propositions des services agréés par l'ONE. Ses membres sont nommés pour une

période de cinq ans, sur la base de la complémentarité de leurs compétences dans les matières de l'enfance et de la gestion publique.

Les Comités subrégionaux prennent notamment en première instance les décisions relatives à l'octroi ou au retrait d'autorisation de l'ensemble des services des milieux d'accueil dans le secteur de l'accueil. En outre, ils agrément les projets santé-parentalité et remettent un avis sur l'agrément des consultations dans le secteur de l'accompagnement.

6 COMITÉS SUBRÉGIONAUX

DU BRABANT WALLON		DE LIÈGE	
PRÉSIDENTE	Madame Natacha VERSTRAETEN	PRÉSIDENTE	Madame Martine BODEN
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Monsieur Vincent DE LAET Madame Ludivine HENRIOULLE Madame Violaine LOUANT	VICE-PRÉSIDENTES	Madame Véronique DRIESEN Madame Pascale SCHMITZ
MEMBRES	Docteur Luc DECORTE Madame Vinciane DULIERE Monsieur Benoît MALEVE Madame Célinie LEMAN Madame Catherine STALAS	MEMBRES	Monsieur François HOETERS Madame Sabine LEJEUNE Monsieur Olivier MARION Madame Marie-Françoise VAN DEN ABBEELE
DE LA RÉGION DE BRUXELLES		DU LUXEMBOURG	
PRÉSIDENTE	Madame Séverine ACERBIS	PRÉSIDENTE	Madame Sylvie LEFEBVRE
VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Carine COPPIN Monsieur François DEMAÏFFE Madame An VERBEKE	VICE-PRÉSIDENT-E-S	Madame Christine DUROY Madame Nadine MAQUA Monsieur Gaëtan SALPETEUR
MEMBRES	Monsieur Geoffroy CARLY Madame Tiffany MOERMAN Madame Christine REDANT	MEMBRES	Monsieur Jean-Michel GASPART Monsieur Olivier DULON Monsieur Yves GANSEMAN Docteur Anne MAQUINAY
DU HAINAUT		DE NAMUR	
PRÉSIDENTE	Madame Chantal THOMAS	PRÉSIDENTE	Madame Patricia VANSNICK
VICE-PRÉSIDENTES	Madame Chantal BERTOUILLE Madame Brigitte PODEVYN Madame Maryse SEHEQUE	VICE-PRÉSIDENTES	Madame Véronique DUCHESNE Madame Fabiola FRIPPIAT
MEMBRES	Madame Joëlle BERLANGER Monsieur Franck DELCROIX Madame Delphine DENEUFBOURG Monsieur Michel MAKI Madame Mathilde VANDORPE	MEMBRES	Madame Marie DECAMP Madame Nathalie OLBRECHTS Madame Tamara CHIF Monsieur Etienne NAHON

L'ONE entend mettre à disposition de ses collaborateurs les leviers et outils qui leur permettent de se développer, pour leur bien-être au travail et pour permettre à l'Institution de faire face aux défis qui sont les siens dans un environnement en mutation constante. Dans ce cadre, en 2017, l'ONE a entamé ou poursuivi la mise en œuvre de dispositifs complémentaires à l'établissement d'une culture ouverte, de dialogue et de développement.

› L'évaluation

En 2017, le dispositif d'évaluation du personnel mis en place l'année précédente s'est poursuivi. Si l'évaluation des agents statutaires et contractuels est d'abord une obligation légale, l'ONE en a fait un levier concourant à l'établissement d'un climat de travail motivant, permettant de renforcer les relations de travail et d'améliorer la qualité du service rendu aux bénéficiaires de ses services. Le dispositif d'évaluation à l'ONE est continu et se décline en cycles de deux ans. Chaque cycle est composé de plusieurs moments d'interactions formels et informels qui s'incarnent dans un dialogue entre le manager et le collaborateur. L'évaluation permet au manager de s'assurer de l'adéquation entre la gestion des personnes et l'atteinte des objectifs de sa Direction ou de son Service. Elle permet au collaborateur d'obtenir un feedback structuré sur son travail, d'identifier, avec son manager, les compétences à acquérir et de fixer avec lui les moyens nécessaires à cette acquisition, d'exprimer ses souhaits quant à l'évolution de sa carrière, de fixer des objectifs concertés et d'obtenir un plan de développement personnel. Ainsi l'évaluation n'est pas seulement un bilan des prestations passées mais aussi une projection dans l'avenir, qui permet une adaptation de l'ONE aux changements qu'impose son environnement.

› La formation au management

Fin 2016, l'ONE a ouvert un cycle de formation au management à l'ensemble de ses collaborateurs exerçant une responsabilité hiérarchique. Le programme s'est poursuivi en 2017. Cette formation participe à l'ambition et aux moyens mis en œuvre pour installer durablement à l'ONE une culture organisationnelle intégrative, cohérente qui favorise l'ouverture au dialogue, le décloisonnement, l'échange et la reconnaissance. Elle est dispensée par HEC Liège dans le cadre d'une centrale de marché organisée par l'EAP (Ecole d'Administration Publique). A travers cette formation, les responsables hiérarchiques de l'ONE éprouvent notamment la posture du manager, la question du sens dans l'organisation des activités de l'équipe, celle des interactions dans l'équipe et entre équipes, le management du changement.

Le cycle de formation de 6 jours se poursuit par des ateliers d'échange de pratiques. L'objectif est de faire émerger des thématiques communes aux managers, des pistes d'actions concrètes, des bonnes pratiques, des outils susceptibles d'aider celles et ceux qui exercent une responsabilité hiérarchique dans leur activité quotidienne.

› La formation des collaborateurs

La formation constitue l'un des plus forts leviers de développement des compétences au sein de l'ONE. Chaque année, un plan de formation est élaboré sur base des besoins exprimés par les différents Services et Directions de l'Office.

En 2017, l'Office a proposé à l'ensemble de ses collaborateurs une formation à la préparation de l'entretien d'évaluation (l'objectif étant que chaque personne soit actrice du dispositif et de son développement professionnel) et une formation au travail en équipe (corollaire de la formation au management). En outre, l'offre de formation proposée aux Travailleurs Médico-Sociaux (m/f) a été réarticulée autour de trois grands axes thématiques : un axe transversal (accompagner et soutenir les familles, travailler en réseau...), un axe (psycho-)médical (alimentation, développement de l'enfant...) et un axe (psycho-)social (la violence conjugale...) (cfr partie ONE en actions - «Formation» page 45).



Organisation

1. ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (SITUATION AU 30/06/2018)

ADMINISTRATEUR GENERAL

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT EXPERT

BENOÎT PARMENTIER

LAURENT MONNIEZ

DEPARTEMENT ACCOMPAGNEMENT

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCOMPAGNEMENT
DIRECTION DES CONSULTATIONS ET VISITES À DOMICILE
DIRECTION DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

SERVICE SOS ENFANTS
SERVICE ONE ADOPTION

JEAN-LUC AGOSTI

CATHERINE LATIERS
FRANÇOIS CLAERHOUT
ALEC DE VRIES

JESSICA SEGERS
BERNARD MATHIEU

DEPARTEMENT ACCUEIL

DIRECTION DE LA COORDINATION ACCUEIL
DIRECTION ACCUEIL PETITE ENFANCE
DIRECTION ACCUEIL TEMPS LIBRE (Accueil extrascolaire, Ecoles de Devoirs, Centres de vacances)
DIRECTION BUDGET ET ANALYSE FINANCIERE
SERVICES D'ACCUEIL SPÉCIALISÉS DE LA PETITE ENFANCE (SASPE)

DOMINIQUE FIEVEZ

BRIGITTE MARCHAND
EDDY GILSON
ANNICK COGNAUX
CARMELO LEONARDO
JEAN-MARIE CABY, JUSTINE MOULIN

DIRECTION LOGISTIQUE

YOLANDE DELEUZE

DIRECTION RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

GENEVIÈVE BAZIER

DIRECTION SANTE

INGRID MORALES

DIRECTION PSYCHOPEDAGOGIQUE

LAURENCE MARCHAL

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ANN MOLHANT

SERVICE COMMUNICATION INTERNE

MICHAËL HARZIMONT

DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

N.

DIRECTION JURIDIQUE

TANIA DUBRULE

DIRECTION RELATIONS EXTERNES ET INTERNATIONALES

N.

SERVICE COMMUNICATION EXTERNE

GUILLAUME GOFFIN

DIRECTION FINANCES / COMPTABILITÉ / BUDGET

N.

CELLULE AUDIT INTERNE

N.

CELLULE CONTRÔLE DE GESTION

MARC FRANKEN

2. SCHÉMA ORGANISATIONNEL 2017

L'Institution est composée d'une Administration générale qui en assure le contrôle global, de deux grands Départements Accueil et Accompagnement et de Directions sous l'autorité du Conseil d'administration.

Le pilotage interne de l'Institution est complété par des lieux de réflexion stratégique et de coordination :

- Collège de l'Administration générale (CAG)

Cet organe est un lieu de **coordination et de communication** officiel de l'Office.

Celui-ci est présidé par l'Administrateur général et est animé par le Directeur général adjoint expert.

Il est composé des différents responsables de directions et des coordinateurs subrégionaux.

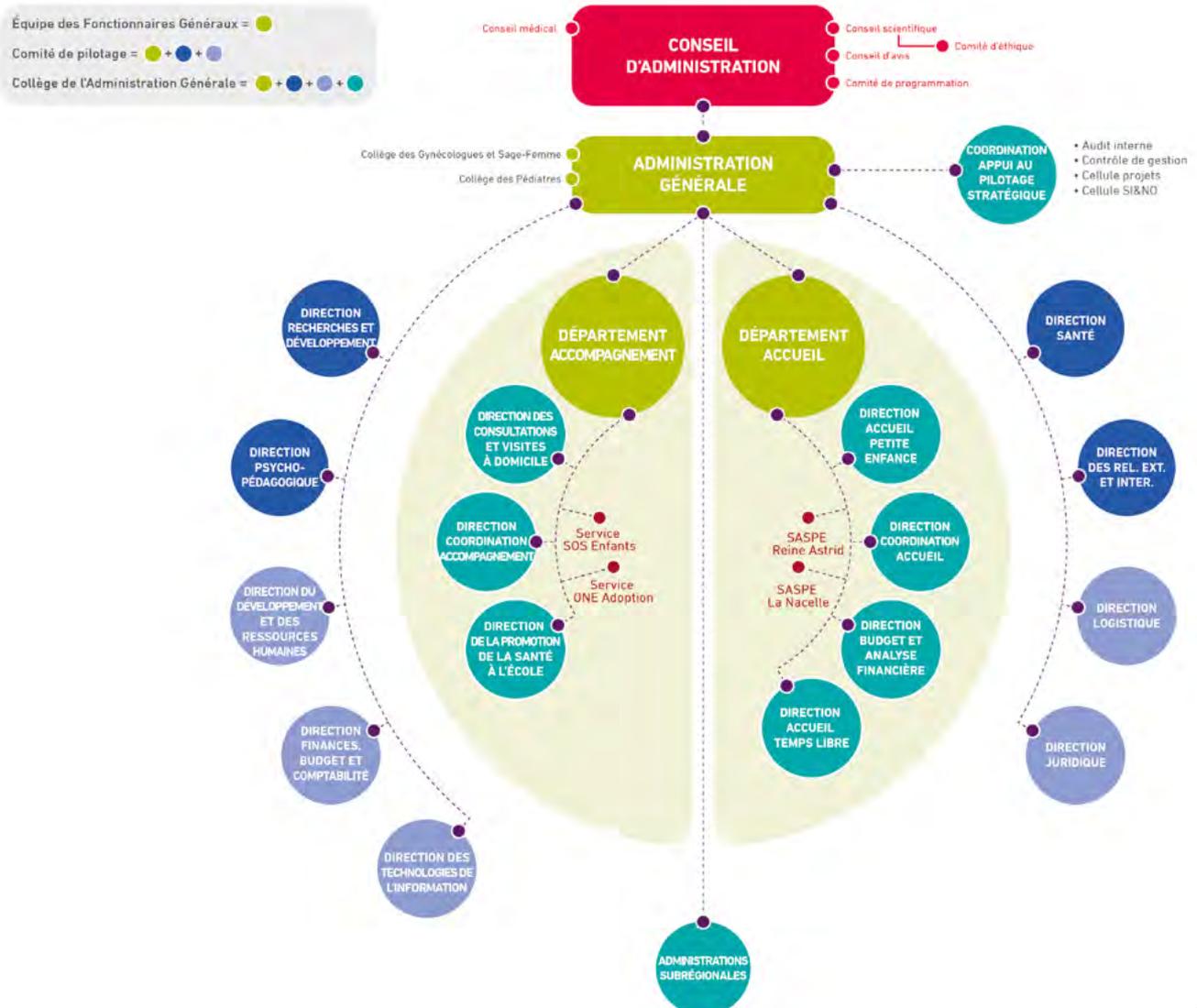
- Equipe des fonctionnaires généraux (EFG)

Les fonctionnaires-responsables de l'Administration générale et des Départements Accueil et Accompagnement forment l'Equipe des Fonctionnaires Généraux (EFG), organe de **définition stratégique**.

- Comité de pilotage stratégique

Un Comité de pilotage rassemble l'équipe des Fonctionnaires généraux et les Responsables des Directions composant les deux premières lignes transversales.

Ce comité est chargé de la **mise en œuvre des options stratégiques** arrêtées pour l'Institution.

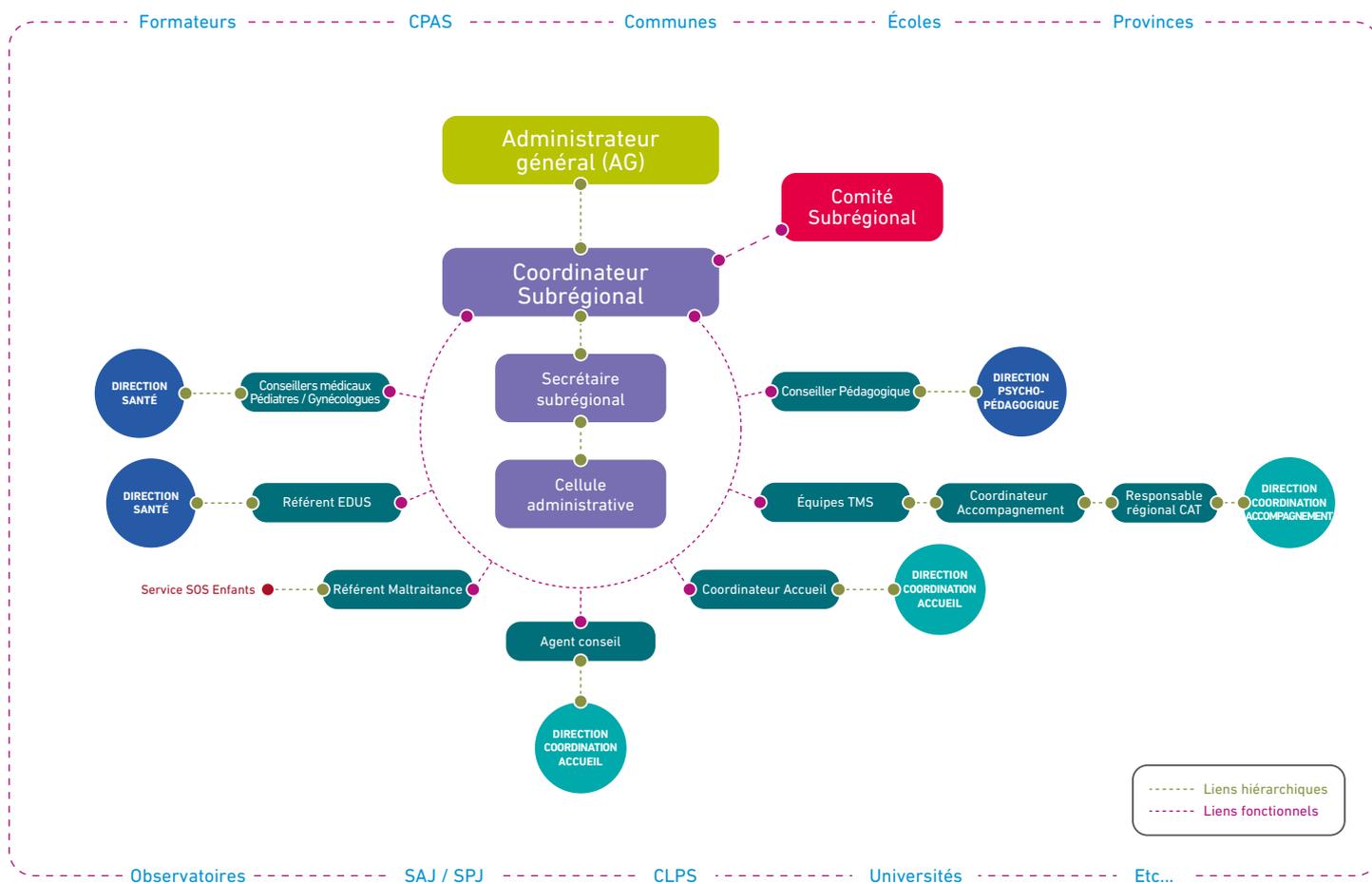


3. SCHÉMA ORGANISATIONNEL SUBRÉGIONAL 2017

L'Office est par ailleurs décentralisé en 6 Administrations subrégionales dont la compétence territoriale s'étend aux provinces du Brabant wallon, du Hainaut, de Liège, du Luxembourg, de Namur et à la Région de Bruxelles-capitale.

Chaque administration est gérée par un Coordinateur subrégional qui assure l'implication et la synergie des activités de l'ONE en matière de politique de l'enfance. Il développe une concertation avec les acteurs institutionnels sociaux, en participant activement à la réflexion sur les moyens à mettre en oeuvre.

Il assure, en outre, un rôle de coordination des intervenants ONE au sein de sa subrégion (Conseillers médicaux gynécologues et sages-femmes, Conseillers médicaux pédiatres, Coordinateurs accueil, Coordinateurs accompagnement, Référentes Education à la santé, Conseillers pédagogiques, Agents conseil, Référents maltraitance et une cellule administrative). Les Administrations subrégionales (ASR) apportent également leur appui aux travaux des Comités subrégionaux.



1. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique est un organe d'avis scientifique du Conseil d'administration. Il est composé de dix-huit membres nommés par le Conseil d'administration de l'Office après un appel public publié au Moniteur belge.

Il appartient à cette instance d'étudier les questions soumises par le Conseil d'administration et d'effectuer les recherches qu'il lui confie; de faire au Conseil d'administration toutes propositions qu'il juge utiles à l'organisation psycho-médico-sociale des projets et services en matière d'accompagnement; d'étudier l'adaptation de la mission d'accompagnement aux progrès scientifiques et à l'évolution de la société.

En 2017, le Conseil scientifique a assisté aux présentations des résultats des recherches sur :

- « **Le travail en réseau et offre intégrée des services périnataux** » ;
- « **L'évaluation et l'adaptation du Carnet de la mère** » ;
- « **L'identité professionnelle des TMS** ».

Il a également assisté à la présentation des missions et de l'organisation du secteur PSE -compétence nouvelle au sein de l'ONE- et aux thématiques de recherche le concernant.

Le Conseil scientifique a suivi pas à pas la Recherche sur la « **Valorisation de 15 ans de recherche** » : état d'avancement, lecture des rapports intermédiaires et présentation du rapport final fin 2017.

Les membres du Conseil scientifique ont également pris part à l'élaboration du dispositif des Etats généraux 2017 « **Regards et perspectives sur l'enfance** ».

Le dispositif consistait en un débat public autour des actions menées, des services offerts et des perspectives pour l'ensemble du secteur.

L'organisation d'une des journées a été confiée au Conseil scientifique : le séminaire « **Recherches et perspectives** » a eu lieu le 15 mai 2017.

Ce séminaire consistait en une présentation d'illustrations sur les besoins, valeurs, actions... dans le champ de l'enfance à la lumière de travaux de recherche commandités par l'ONE (2007-2017) ; ainsi qu'à une réflexion prospective sur les grands enjeux à venir pour l'enfance (2017-2027).

Le Conseil scientifique a également pris part au projet ONE Academy.

Hommage à Godelieve Masuy-Stroobant

En 2017, le Conseil scientifique a malheureusement dû rendre un dernier hommage à Godelieve Masuy-Stroobant qui nous a quitté abruptement.

Godelieve Masuy-stroobant a été un des piliers actifs du Conseil scientifique pendant de très longues années.

Elle faisait passer ses messages directement sans jamais d'agressivité avec un sens humain profond. On retiendra d'elle son sourire omniprésent.

On se souviendra de sa générosité et de son ouverture.

Les membres du Conseil scientifique ont présenté leurs plus sincères condoléances à sa famille.

2. LE COMITÉ D'ÉTHIQUE

La mission du Comité d'éthique est de s'appuyer sur les valeurs fondatrices de l'Institution et d'étudier les questions d'ordre éthique qui se posent dans le cadre de l'exercice des missions de l'ONE.

Les questions éthiques sont abordées au travers des préoccupations relayées par les agents de terrain, le Conseil scientifique, le Conseil d'administration, le Ministre de tutelle. Grâce à une réflexion menée en commun avec eux et avec l'institution, l'objectif du Comité est d'explorer les pistes de solution qui pourront être mises en œuvre pour offrir la meilleure réponse aux différentes parties concernées par la question: l'enfant, les familles, les professionnels de la petite enfance, l'ONE et d'autres partenaires éventuels

Ce travail de réflexion prend du temps et est nécessaire aux échanges entre le terrain et le Comité, dans un premier temps, puis dans la traduction en avis et recommandations voire en outils concrets, dans un deuxième temps.

En réalité, la réflexion éthique ne s'arrête jamais car les avis du Comité vont nourrir les pratiques des collaborateurs de terrain qui, à leur tour, vont se les approprier et susciter encore des évolutions.

En 2017, le Comité d'éthique a tout d'abord rendu un Avis relatif à « **L'accès à la profession d'accueillant-e à domicile et au maintien dans ce métier** ».

Ensuite, le Comité d'éthique, sollicité par le CA de l'ONE, a rendu un Avis concernant « **Les modalités d'exploration et de prise en compte des questions de stérilité ou d'infertilité des couples hétérosexuels qui posent une candidature d'adoption interne et à l'actualisation du volet médical de l'examen psycho-médico-social des candidatures d'adoption** ».



Organe d'avis

Cette question fut examinée lors de deux séances plénières du Comité et par le groupe de travail adoption du Comité d'éthique¹.

Les éléments de saisine ont été mis en débat par l'entremise d'un dossier de candidature questionnant les modalités d'investigation d'ONE Adoption lui permettant d'explorer la question du non recours à la parenté biologique pour les couples hétérosexuels.

Le Comité d'éthique a également rendu un Avis sur la recherche « **Efficience des consultations prénatales hospitalières de l'ONE** ».

Le Comité d'éthique a émis un avis favorable concernant la réalisation de ce travail au sein des structures prénatales hospitalières de l'ONE.

Le Comité d'éthique a demandé que le Collège des Conseillers gynécologues et sages-femmes de l'ONE soit également sollicité pour avis puisqu'il est directement concerné par cette recherche. L'avis est notamment demandé concernant l'utilisation du questionnaire sur la qualité des soins prénataux à destination des patientes.

L'ensemble des Avis du Comité d'éthique sont mis à disposition des agents de l'ONE via l'Intranet ONE.

3. LE CONSEIL D'AVIS

Rassemblant les différents acteurs de la petite enfance, le **Conseil d'avis** accompagne l'instance dirigeante de l'Office par sa réflexion et ses questionnements.

Le Conseil d'avis organise ses débats et mène ses travaux sur toute question en rapport avec les missions de l'ONE. Ses membres volontaires (31), sont des représentants de la société civile issus de différents secteurs, acteurs ou utilisateurs des services et actions de l'Office.

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et le Conseil d'administration de l'ONE, sont les destinataires des avis rendus par le Conseil d'avis en réponse à leur demande précise ou d'initiative.

En 2017, Le Conseil d'avis a réalisé trois Avis:

- Le premier Avis porte sur la **réorganisation du Conseil d'avis**. En effet, depuis sa création en l'an 2000, le Conseil d'avis accompagne le(la) Ministre de l'enfance et l'instance dirigeante de l'Office par sa réflexion et ses propositions. Sa composition répond à la nécessité d'associer les différents acteurs du secteur concernant les différentes politiques de l'enfance. Grâce à sa transversalité, son mode de travail consensuel a permis de rendre 65 Avis en 15 années

d'activités. Certains de ces Avis ont influencé les réflexions, notamment en ce qui concerne les projets de contrats de gestion ONE, les programmes de formation, l'accessibilité des services (et leur sens), etc. En outre, le Conseil d'avis est devenu partie prenante des actions de l'ONE. A preuve, le Conseil est consulté directement par l'Administration lors de la préparation de textes légaux et lors de la réalisation d'outils. Cette efficacité est due à la pluralité des avis constitutive de l'intelligence collective du groupe. A ce jour, la durée des mandats au Conseil n'est pas limitée dans le temps et les membres sont renouvelés par le Gouvernement en fonction des propositions qui lui sont soumises par les associations représentatives désignées par l'Arrêté du 27 mars 2003 relatif à la composition du Conseil d'avis. Le dernier arrêté de nomination des membres du Conseil d'avis remonte au 15 avril 2014. Depuis cette date, aucun renouvellement n'a été réalisé par le Gouvernement et la gestion du collège du Conseil d'avis était assumée uniquement par le Président. Le Conseil d'avis a dès lors souhaité entreprendre une réflexion d'initiative autour des adaptations à apporter à son modèle d'organisation. Des propositions ont été faites au Gouvernement et des solutions ont été apportées permettant de dépasser les difficultés.

- Le deuxième Avis a été consacré au **Programme de formation continue 2018-2023**. Le nouveau programme de formation continue (PFC) 2018 - 2023 s'est élaboré du sein du Groupe de pilotage de l'ONE auquel participe une représentante du Conseil d'avis. Dans ce cadre, et suite au Groupe de pilotage du 18 septembre 2017, le Conseil d'avis s'est saisi du projet de PFC et sur base des textes à sa disposition. Etant donné les délais impartis, le Conseil d'avis a disposé d'un temps de réflexion court et a dû donc se positionner sur un texte de base soumis à concertation n'intégrant pas certaines remarques déjà formulées par le groupe de pilotage ou d'autres groupes ayant déjà remis un avis. Dès lors, à travers cet avis, le Conseil d'avis a formulé des points d'attention, se réservant un second temps d'échange sur base du PFC actualisé.

¹ Le GT Adoption est composé de Myriam Sommer (Présidente), Jean-Pierre Schaaps, Jacques Fierens, Liliane Gilbert, Michel Deschamps, Philippe Rodesch, Philippe Andrianne. Invité : Bernard Mathieu.



- Le troisième Avis a porté sur le nouveau statut de « **travail associatif ou entre citoyens** ».

Le Conseil d'avis a pris connaissance d'un projet de nouveau statut de « travail associatif ou entre citoyens » dont le Gouvernement fédéral a approuvé le modèle de contrat-type qui mettra en œuvre un chapitre de la loi programme.

Dans son Avis, le Conseil s'est inquiété des retombées de ce nouveau statut tant sur l'emploi que sur le volontariat et en particulier dans le champ des compétences de l'ONE sur la professionnalisation des métiers de l'accueil de l'enfant et sur le volontariat en particulier des consultations ONE.

Selon certaines informations, à aucun moment, les entités francophones n'ont été associées à ce projet. Vu la portée potentiellement à risque de ce projet, notamment sur les politiques de l'enfance de la FWB, le Conseil d'avis a désiré attirer l'attention de la Ministre de tutelle et du Conseil d'administration de l'ONE sur ce projet et sur l'urgence d'une concertation avec le Gouvernement fédéral, à tout le moins quant aux secteurs relevant de la compétence de l'entité fédérée où ce nouveau dispositif pourrait s'appliquer.

En 2017, le Conseil a également participé à la préparation des Etats généraux de l'enfance qui se sont tenus dans le courant du premier semestre 2017.

POUR CONSULTER LES AVIS FINALISÉS PAR LE CONSEIL D'AVIS EN 2017

- http://www.one.be/fileadmin/user_upload/presentation/Avis_2017_01__Organisation_Conseil_d_avis.pdf
- http://www.one.be/fileadmin/user_upload/presentation/Aspects_juridiques/Avis-Conseils/Avis_programme_formation_continu_2017.pdf
- http://www.one.be/fileadmin/user_upload/presentation/Aspects_juridiques/Avis-Conseils/Avis_statut_travail_associatif_citoyens_2017.pdf

4. LE CONSEIL MÉDICAL

Le Conseil médical institué en 2002 en tant qu'organe représentatif des médecins œuvrant dans les consultations, a pour missions de veiller à :

- Favoriser et évaluer de façon permanente la qualité de la médecine préventive pratiquée dans les structures de l'ONE;
- Promouvoir l'esprit d'équipe entre les médecins de l'ONE ;
- Favoriser la collaboration avec les autres membres du personnel de l'ONE et les bénévoles des comités;
- Promouvoir la collaboration entre les médecins de l'ONE et les médecins traitants ;
- Stimuler les activités médicales à caractères scientifiques.

Il peut également, de sa propre initiative ou à la demande de l'ONE, donner son avis sur toute question pouvant concerner la pratique des médecins au sein de l'ONE.

Ses membres sont pédiatres ou généralistes et conservent une activité clinique jugée nécessaire à une meilleure compréhension du terrain.

A l'occasion de ses réunions et en vue de maintenir un contact dynamique avec l'Administration, le Conseil médical invite régulièrement des représentants des autres Directions de l'Office.

La Direction santé est présente à chacune des réunions dont elle assure les suivis et la coordination ainsi que le secrétariat.

En 2017, les postes de président et vice-président ont été renouvelés pour une durée de quatre ans.

Durant l'année 2017, le Conseil médical s'est réuni à quatre reprises et les principaux sujets ont été :

- La position de l'ONE sur le port de signes religieux par le personnel de consultation ;
- L'organisation des stages en consultation ;
- L'état d'avancement du dossier informatisé ;
- La question des dérogations et recours en cas de limite d'âge ;
- La réflexion autour de la constitution de groupes de travail ;



L'ONE et ses partenaires

Les acteurs locaux publics, associatifs ou encore privés, les partenaires institutionnels et le monde scientifique, sont considérés comme des partenaires essentiels des politiques menées par l'Office.

En outre, l'Office est soutenu dans ces missions par l'investissement de plus de 4500 volontaires qui œuvrent au

quotidien pour favoriser l'accompagnement et l'accueil des enfants et de leurs parents.

En vue de maximiser la cohérence et l'efficacité dans les politiques menées, l'Office est engagé dans le développement de conventions, d'accords de partenariat ou de collaboration avec d'autres acteurs publics.



Pour rappel, le Fonds Houtman a été créé en 1989 suite au legs de feu Herman Houtman en faveur de l'ONE. Il a pour vocation première de soutenir et d'accompagner des actions et des recherches-actions dans le champ de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il est administré par un Comité de Gestion composé de : trois représentants du Conseil d'administration de l'ONE, un représentant de chacune des deux branches de la famille du légataire, trois experts des questions de l'enfance désignés par les universités complètes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (UCL, ULB et ULg), un représentant du Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), un représentant du Conseil Scientifique de l'ONE, un représentant de la Direction Recherche et Développement de l'ONE, un Conseiller médical et un Administrateur Général.

Le Fonds Houtman travaille sur base d'appels à projets sur des thèmes spécifiques proposés, discutés et sélectionnés annuellement par son Comité de Gestion. Ces thèmes sont préalablement soumis à l'aval du Conseil d'administration de l'ONE.

En 2017, le Fonds dégage un budget pour le thème de l'enfant en souffrance dans la migration. Un appel à projets sera ouvert en 2018.

Il organise aussi, le 24 octobre 2017, au W:Halll (Bruxelles/Woluwe-St-Pierre), **le colloque « Optimiser l'accompagnement de l'enfant exposé aux violences intrafamiliales ou victime de maltraitance sexuelle »**, avec près de 660 participants. 4 équipes y présentent leurs travaux :

- Sur l'impact des violences conjugales sur l'enfant de moins de 4 ans et dès la période anténatale : le CHU Saint-Pierre et le Département de Médecine Générale (DMG) de l'ULB – le référentiel « Violences au sein du couple : les enfants en souffrance » est également finalisé et distribué lors du colloque.
- Sur la question de la parentalité et des violences conjugales dans un contexte de précarité : le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion (CVFE), le Service d'Aide Sociale aux Justiciables (SASJ) de Verviers et l'ULg.
- Sur la prise en charge globale et coordonnée de la maltraitance sexuelle infantile : Mme Dachy, le Dr Rebuffat et le Dr Parent – le site web www.maltraitance-sexuelleinfantile.be est présenté au public.

Les textes du colloque sont disponibles [ici](#).

Le Fonds Houtman poursuit par ailleurs en 2017 son soutien à de nombreux autres projets en cours, sur des sujets divers :

- La prévention précoce de l'obésité chez l'enfant : lancement de l'appel à projets et sélection d'un projet (ASBL Aktina), qui démarrera en 2018.
- La culture comme vecteur d'inclusion et d'émancipation de l'enfant : soutien de 6 équipes (ASBL PhiloCité, CDWEJ/ékla, Théâtre Océan Nord, Ecole Communale du Val, Maison de Quartier d'Helmet, Centre Culturel de Stavelot).
- Repenser les espaces de récréation : vers l'organisation d'espaces de citoyenneté, d'épanouissement et d'empathie : soutien de 9 équipes (Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, AMO Le Cercle, ASBL Latitudes Jeunes, UMons, AMO Le Déclif, Ecole Libre St-Walfroy, IMP René Thône, Ecole Communale Bilingue de Bois-de-Lessinnes et ASBL Autour de l'Ecole/Ville de Liège).
- Le droit scolaire : soutien de 2 équipes (ASBL Bouillon de Cultures et Université de Namur), respectivement pour la réalisation d'un site web (www.droitscolaire.be) et d'une application mobile dédiés au droit scolaire.
- Les enfants en bas âge dont la mère est incarcérée en Belgique francophone : publication d'un guide de bonnes pratiques.
- Le thème « Fin de vie, début de vie et grande prématurité » : préparation du second volet de la recherche coopérative menée en collaboration avec les 11 services NIC francophones.
- La parentalité adolescente : poursuite du projet « Parentalité adolescente et scolarité : un ressort pour l'intervention médico-psycho-sociale », par l'équipe ULg/AMO Reliance.
- Les droits des enfants privés de liberté (projet « Children's rights behind bars ») : soutien du second volet du travail coordonné par Défense des Enfants International (DEI), intitulé « Un parcours participatif vers la réinsertion ».
- Le soutien à la parentalité : poursuite du soutien à la diffusion et à l'implémentation du référentiel ; et à la réalisation de documents « satellites » (dont le satellite consacré aux lieux d'accueil).

- **AJ**.....Aide à la Jeunesse
- **AC**Administration centrale
- **ACA**.....Agent Conseil
- **AEA**Accueillant d'Enfant Autonome
- **AEC**.....Accueillant d'Enfant Conventionné
- **AES**.....Accueil Extra Scolaire
- **AFSCA**Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire
- **AG**Administrateur Général
- **AGAJ**Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse
- **AGE**Administration Générale de l'Enseignement
- **AMO**.....Service d'Aide en Milieu Ouvert (secteur Aide à la Jeunesse)
- **APEF**Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation
- **APES**.....Appui en Promotion et Education pour la Santé
- **APMS**.....Association Professionnelle des Médecins Scolaires
- **ASR**Administration Subrégionale
- **ASBL**.....Association sans but lucratif
- **ATL**Accueil durant le Temps Libre
- **AVCB**Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale asbl
- **AVIQ**Agence pour une Vie de Qualité
- **BADJE**Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance
- **BDMS**.....Banque de Données Médico-Sociales
- **CA**Conseil d'administration
- **CAG**Collège de l'Administration Générale
- **CAL**.....Coordinateur Accueil
- **CAEM**Comité d'accompagnement de l'Enfance Maltraitée
- **CAIRN**Cellule Accessibilité-Inclusion, Recherches et Nouveautés
- **CCA**.....Commission Communale de l'Accueil
- **CCE**.....Collège des Coordinateurs de l'Enfance Maltraitée
- **CCOJ**Commission Consultative des Organisations de Jeunesse
- **CDV**.....Centre de vacances
- **CE**Consultation pour enfants
- **CEPIP**Centre d'Epidémiologie Périnatale asbl
- **CF**Communauté française
- **CHACOF** ..Coordination des haltes-accueil de la Communauté française
- **CIDE**Convention Internationale des Droits de l'Enfant
- **CIRE**Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Etrangers
- **CLE**.....Coordination Locale pour l'Enfance
- **CLPS**Centre Local de Promotion de la Santé
- **COCOF**Commission Communautaire Française
- **COCOM**Commission Communautaire Commune de Bruxelles
- **CODE**.....Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant
- **COSEGE** ..Coordination des Services d'Accueillants Conventionnés
- **CNMI**Carnet de Notes sur les Maltraitements Infantiles
- **CPAS**Centre Public d'Action Sociale
- **CPMS**Centre Psycho Médico-Social
- **CPN**Consultation Périnatale
- **CPNH**Consultation Périnatale Hospitalière
- **CPNQ**Consultation Périnatale de Quartier
- **CPSE**Commission de la Promotion de la Santé à l'Ecole
- **CS CPMS**.....Conseil Supérieur des Centres Psycho Médico-Sociaux
- **DAPE**.....Direction Accueil Petite Enfance
- **DATL**Direction Accueil Temps Libre
- **DCA**Direction Coordination Accompagnement
- **DCAL**Direction de la Coordination Accueil
- **DCVD**Direction des Consultations et Visites à Domicile
- **DDRH**Direction du Développement des Ressources Humaines
- **DG**Direction Générale
- **DGDE**Délégué Général aux Droits de l'Enfant

- **DG05** Direction Générale Opérationnelle des Pouvoirs Locaux, de l'Action Sociale et de la Santé
- **DG06** Direction Générale Opérationnelle de l'Economie, de l'Emploi et de la Recherche
- **DPP** Direction Psycho-Pédagogique
- **DPSE** Direction de la Promotion de la Santé à l'Ecole
- **DRD** Direction Recherches et Développement
- **DREI** Direction des Relations Externes et Internationales
- **DTI** Direction des Technologies de l'Information
- **EAP** Ecole d'Administration Publique
- **EDD** Ecole de devoirs
- **EDUS** Education à la Santé
- **EFG** Equipe des Fonctionnaires Généraux
- **EPMS** Examen psycho-médico-social
- **EPS** Espace Parents dans la Séparation
- **ETNIC** Entreprise publique des Technologies Nouvelles de l'Information et de la Communication
- **ETP** Equivalent Temps Plein
- **FARES** Fonds des Affections Respiratoires
- **FEDAJE** Fédération d'Associations d'Accueillantes de Jeunes Enfants
- **FESC** Fonds d'Equipements et de Services Collectifs
- **FFEDD** Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs
- **FILE** Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance
- **FIMS** Fédération des Institutions Médico-Sociales asbl
- **FRB** Fondation Roi Baudouin
- **FSE** Fonds Social Européen
- **FSMI** Fédération des Services Maternelles et Infantiles
- **FWB** Fédération Wallonie-Bruxelles
- **GBPF** Groupement Belge des Pédiatres de langue Française
- **GGOLFB** Groupement des Gynécologues Obstétriciens de Langue Française de Belgique
- **GT** Groupe de Travail
- **HA** Halte Accueil
- **IBSA** Institut Bruxellois de Statistiques et d'Analyse
- **INAMI** Institut National d'Assurance Maladie Invalidité
- **ISS** Inégalités Sociales de Santé
- **IWEPS** Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique
- **LREP** Lieux de Rencontres Enfants et Parents
- **MA** Milieu d'Accueil
- **MANS** Milieu d'Accueil Non Subventionné
- **MAS** Milieu d'Accueil Subventionné
- **MCAE** Maison Communale d'Accueil de l'Enfance
- **ME** Maison d'enfants
- **OAA** Organismes Autorisés pour l'Adoption
- **OCDE** Organisation de Coopération et de Développement Economiques
- **OCJ** Ondersteuningscentrum Jeugdzorg
- **OEJAJ** Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse
- **OMS** Organisation Mondiale de la Santé
- **ONAFTS** Office National d'Allocations Familiales pour Travailleurs Salariés
- **ONE** Office de la Naissance et de l'Enfance
- **ONEM** Office National de l'Emploi
- **ONSS** Office National de Sécurité Sociale
- **PAA** Programme Annuel d'Activités
- **PF** Plateforme prénatale
- **PFC** Programme de Formation Continue
- **PFP** Participation Financière des Parents
- **PHARE** Personne Handicapée Autonomie Retrouvée
- **PO** Pouvoir Organisateur
- **PSE** Promotion de la Santé à l'Ecole
- **PSP** Projet Santé Parentalité
- **RM** Référent maltraitance
- **RWLP** Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté
- **SAAE** Service d'Accueil et d'Aide Educative
- **SAEC** Service d'Accueillant d'Enfants Conventionnés

- **SAJ** Service de l'Aide à la Jeunesse
- **SAIE** Service d'Aide et d'Intervention Educative
- **SASPE** Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance
- **SETIS** Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu Social
- **SGEOFWB** Service Général de l'Enseignement Organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- **SIPES** Service d'Information et d'Education à la Santé
- **SIPP** Service Interne de Prévention et de Protection
- **SL** Service de Liaison
- **SPJ** Service de Protection Judiciaire
- **SPSE** Service de Promotion de la Santé à l'Ecole
- **SPW** Service Public de Wallonie
- **UVCW** Union des Villes et Communes de Wallonie asbl
- **TJ** Tribunal de la Jeunesse
- **TMS** Travailleur Médico-Social
- **VAD** Visite A Domicile
- **WBI** Wallonie-Bruxelles International